

**DOHET** (*Alphonse-Joseph*), Sous-directeur du service des Finances (Bruxelles, 17.3.1868 - Stanleyville, 19.9.1908). Fils d'Alphonse et de Dohet, Alexandrine.

Après des études moyennes supérieures terminées à l'Institut St-Georges, à Bruxelles, Dohet entre, en qualité de commis au département de l'Intérieur de l'E.I.C. le 20 mai 1887.

Lorsque, au début de 1890, Coquilhat, qui était administrateur général de ce département, décide, à la demande du Roi-Souverain, de retourner au Congo pour y exercer les hautes fonctions de gouverneur général, c'est Dohet qu'il se choisit comme secrétaire. Celui-ci débarque donc, avec son chef, à Boma le 20 avril 1890. Il a le grade de commis de 1<sup>re</sup> classe. Le 20 avril 1891, il est régularisé dans le titre de secrétaire particulier du Vice-gouverneur général. Quelques mois après la mort de Coquilhat, survenue en mars 1891, Dohet tombe lui-même malade et doit regagner l'Europe le 17 septembre.

Après s'être complètement rétabli, il reprend du service au Congo, le 6 août 1892 et arrive à Boma le 30, en qualité de sous-commissaire de district. Attaché au service de l'Intendance, il devient sous-intendant de 2<sup>e</sup> classe le 1<sup>er</sup> février 1893 et, deux ans plus tard, il accède à la première classe de son grade. Son terme expiré, il rentre en Belgique le 5 octobre 1895.

Le 25 mai suivant, il regagne l'Afrique, toujours au service de l'Intendance et, en janvier 1897, il est chargé d'une mission de contrôle de la comptabilité dans les districts du Kwango et du Lualaba. Sa tâche terminée, une mission analogue lui est confiée dans le district de Banana, où il doit vérifier, en même temps, les comptes de la Force publique. Le 16 août 1897, il est nommé contrôleur en titre. Au mois de mai 1898, il est déchargé de sa mission de contrôle de la comptabilité et désigné pour installer les services administratifs des transports dans l'Uele, avec résidence à Ibembo. Descendu malade à Boma, en septembre, il dirige, une fois rétabli, les services administratifs de l'Agriculture jusqu'à l'expiration de son terme de service, le 30 mars 1899. Après avoir été nommé intendant à titre personnel, à la date du 21 juin 1897, il rentre en Belgique le 23 avril.

Au cours d'un quatrième séjour au Congo, du 21 septembre 1899 au 29 avril 1902, Dohet se voit confirmer dans le grade d'intendant et attacher au district du Stanley-Pool, qu'il doit quitter prématurément en avril, par suite d'hépatite aiguë.

Le 10 septembre 1902, il débarque à Boma pour un cinquième terme, qu'il accomplit encore entièrement au Stanley-Pool, en qualité d'intendant, jusqu'au 6 avril 1905.

En décembre suivant, a lieu son sixième départ. C'est alors, avec le grade sous-directeur, qu'il est chargé, sous les ordres immédiats du chef de la province Orientale, du contrôle de la comptabilité des différents services de la province. Une lithiase rénale l'emporte, à Stanleyville, le 19 septembre 1908.

Dans un petit cimetière de Stanleyville, une tombe portant une touchante épitaphe rappelle, encore aujourd'hui, sa mémoire.

Dohet était titulaire de l'Etoile de service à cinq raies, officier de l'Ordre royal du Lion et chevalier de l'Ordre de l'Etoile africaine.

5 février 1959.

[J. J.]

A. Lacroix.